

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 19 DECEMBRE 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (52) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Catherine GONNORD, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Jean-Louis LOGEAS, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Patricia YOU

Pouvoirs (13) : Claire PAULIC pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU, Serge BOUJU pouvoir à Jérôme BARON, Thierry MAROLLEAU pouvoir à Maryse NOURISSON-ENOND, Sébastien GRELLIER pouvoir à Rachel MERLET, Sylvie BAZANTAY pouvoir à Joël BARRAUD, Bruno BODIN pouvoir à Anne-Marie BARBIER, André BOISSONNOT pouvoir à Claude POUSIN, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Jean-Paul GODET pouvoir à Dany GRELLIER, Aurélie GREGOIRE pouvoir à Denis PRISSET, Nathalie MOREAU pouvoir à Pascale FERCHAUD, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN, Véronique VILLEMONTÉIX pouvoir à Philippe ROBIN

Absents (23) : Claire PAULIC, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Vincent MAROT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Stéphane NIORT, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Véronique VILLEMONTÉIX

Date de convocation : 13-12-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PETRAUD

FINANCES

Budget annexe Développement économique : Régularisation d'écritures comptables

Il s'agit de procéder à des régularisations d'écritures comptables.

- **GROUPE HENRI HEULIEZ**

Au passif du budget Développement économique se trouve une créance nommée GROUPE HENRI HEULIEZ pour un montant de 425 180,53 € au compte 1676.

Cette somme de 425 180,53 € correspond au crédit-bail de 2004 pour l'achat du bâtiment peinture BE225 et B8 stoppé par liquidation judiciaire en date du 30/07/2009, cette somme restante acquise à la communauté de communes Delta-Sèvre-Argent selon l'article 15 du crédit-bail.

Cette créance aurait dû faire l'objet d'une régularisation dans les écritures de DSA en 2009.

Il est proposé d'émettre un mandat pour 425 180,53 € au compte 1676 pour apurer le compte et un titre au 7788 en recette exceptionnelle.

- **BAUDOUIN NICOLAS (BN REPARATIONS)**

Lors des transferts de propriétés entre les communes (ici la commune de Chiché) et Cœur du Bocage, la communauté de commune a acquis un bâtiment faisant suite à une délibération du 23 juin 2005.

Un crédit-bail a, par la suite, été signé entre la communauté de communes Cœur du Bocage et BN Réparations (représenté par M. BAUDOUIN Nicolas) le 20 décembre 2010.

Une délibération de résiliation du crédit-bail a été acté le 6 décembre 2012 à la demande de BNR suite liquidation judiciaire.

Le crédit-bail présent au compte 1676 n'a plus lieu d'être.

Il est proposé d'émettre un mandat pour 19 880 € au compte 1676 pour apurer le compte et un titre au 7788 la somme en recette exceptionnelle.

- **ATELIER PSA CERIZAY**

Selon l'historique en notre possession, ce bien a fait l'objet de plusieurs échanges entre la communauté de commune Delta-Sèvre-Argent et l'entreprise Heuliez (2005 Heuliez achète le bien à la communauté de communes, 2006 rachat par DSA, 2007 signatures crédit-bail entre DSA et Heuliez).

A l'issue de ces échanges, l'entreprise Heuliez est déclarée en situation de liquidation judiciaire. Il y a donc un retour de propriété du bâtiment à la communauté de commune DSA.

En 2009, l'entreprise WESCO signe un nouveau crédit-bail en reprenant le crédit-bail existant avec Heuliez.

En 2016, la délibération DEL-11-2016-234 acte la levée d'option de ce bien. Le bâtiment revient entièrement à la propriété de la société WESCO. Le compte 2764 n'a pas fait l'objet d'apurement au cours de ce crédit-bail et présente un solde de 38 795,12 €.

Il est proposé d'émettre un titre pour 38 795,12 € au compte 2764 pour apurer le compte et un mandat au 678.

Le conseil communautaire, est invité à :

- approuver la régularisation des écritures comptables présentée ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **21 DEC. 2023**

Notifié ou publié le **21 DEC. 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

